

QUESTION n°13 :

Mots clés : formation – rythmes scolaires

COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Etat des lieux :

- Manque de moyens en personnels enseignants et en personnels enseignants spécialisés.
- Manque de temps de concertation entre les collègues et avec les intervenants extérieurs à l'EN.
- Les effectifs sont souvent trop lourds, les cours double voire triple se s'adaptent pas aux enfants en difficulté.
- La formation initiale IUFM n'est pas adaptée au terrain. Un exemple est cité : les jeunes enseignants ont eu une intervention d'une heure d'un psychologue scolaire, sur deux années de formation. L'IUFM ne répond pas aux questions des sortants IUFM, relevant des enfants en grande difficultés.
- La formation continue est insuffisante et la plupart du temps, inexistante.

Propositions :

- Mettre en place des systèmes de repérage des enfants en difficulté en ayant plus de personnels spécialisés, tels que les RASED.
- Créer davantage de lien entre les familles, l'école et le RASED.
- Proposition de décloisonnement pour certaines activités où l'enfant en difficulté peut être valorisé.
- Propositions sur les rythmes scolaires qui avaient déjà été étudiés sur une durée de 18 mois, mais qui n'ont abouti à aucune réponse.

Conclusion :

- 0,5 % de taux de participation au débat des parents, les enseignants vont relancer la participation des familles pour la deuxième demi journée.
- Si la façon de travailler avec les intervenants extérieurs n'est pas revue lors de l'élaboration de la nouvelle loi, on peut d'ores et déjà remettre en question le but des ces débats. En effet, les besoins ont, ici, été évoqués et si la nouvelle loi d'orientation ne les prend pas en compte, l'assistance considère que ce débat n'a pas lieu d'être.

Remarque :

Forte mobilisation et motivation des enseignants présents qui attendent des réponses du ministère.

QUESTION n°15 :

Mots clés : médiation - citoyenneté

COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES ?

Etat des lieux :

- Les enseignants constatent en général la difficulté à rencontrer certains parents et déplorent, aujourd'hui même, leur non participation pour débattre de cette question.
- Manque de relais entre la famille et l'école.
- L'assistance demande pourquoi cette question est débattue car on constate qu'il n'y a pas d'augmentation de la violence ni des incivilités dans les écoles du premier degré. Cependant, les élèves du primaire sont plus dans l'incivilité que ceux de maternelle ; les conflits sont donc plus difficiles à gérer. On déplore le manque de politesse de base de certains enfants vis à vis de l'adulte. Mais, on peut se demander quel modèle doit-on donner aux jeunes enfants à qui on demande de devenir citoyens, lorsque certains députés sont mis en examen.
- Les médias relaient, parfois outrageusement, les faits de violence.

- Les comportements « violents » de certains enfants sont liés aux situations sociales de plus en plus précaires des familles et actuellement, l'école absorbe ces difficultés.
- La salle soulève la violence institutionnelle qui est faite aux enfants lorsque l'école étiquette certains de « mauvais élève ».

Propositions :

- Le directeur(trice) d'école devrait avoir plus de temps pour effectuer un véritable travail de médiation, comme un principal de collège. Cette proposition a fait l'objet de discussion : c'est l'ensemble de l'équipe enseignante qui doit jouer le rôle de médiateur, pas seulement le directeur(trice).
- Cette question amène l'assistance à soulever le problème de la maîtrise du langage chez certains élèves, thème qui a fait débat.

Au sein de certaines familles, le langage est différent de celui utilisé à l'école par les enseignants. Ne faudrait-il pas utiliser un autre langage ?

Pourquoi utiliser un autre langage ? On ne peut ni généraliser, ni réduire ces enfants. Il faut maîtriser la taille des classes afin de consacrer plus de temps aux élèves ; car un enfant est en difficulté s'il se retrouve dans un groupe trop important. Il faut construire ensemble leurs paroles, leur capacité de parole dès la maternelle et quelles que soient les origines sociales car la violence est en lien avec la difficulté scolaire et en lien avec la société.

- On ne peut pas résoudre ce problème par l'intervention uniquement des ministères de la justice, de l'armée en occultant l'intervention des ministères de la santé, des sports, de la famille et de la culture.
- Mise en place de Conseils des enfants avec des enfants délégués afin de les amener à l'apprentissage de la citoyenneté.

Conclusion :

- Le tout punitif n'est pas la solution.